



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 16 juin 2015

Ouverture de la séance à 19H30

Absent excusé : Louis DEROIN, Jean IWASINTA (Procuration à Daniel GRANJON), Isabelle LALAOUI, Françoise SCHNEUWLY (Procuration à Philippe FICHET)

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Remerciements : Eric Corneille remercie les membres du Conseil Municipal pour les marques de sympathie qui ont été témoignées à sa famille lors du décès de son papa Georges Corneille.

1° **FINANCES** :

- **Demande de subvention au SYDED** : Dans le cadre de la rénovation et du renforcement de l'éclairage public rue de la Gare et rue Pergaud, une demande de subvention a été faite au Syded pour la réalisation des travaux. Ceux-ci ont été attribués à CEGELEC, l'entreprise la moins disante, pour un montant de 9 590,40 € TTC, étude d'éclairage comprise. Le financement est assuré par 3 516,48 € de subvention du SYDED et 6 073,92 € de fonds libres.
- **Valorisation des certificats d'économie d'énergie** : La rénovation de l'éclairage public ci-dessus nous permet l'obtention de certificats d'économies d'énergie qui seront transférés au SYDED dans le cadre de la réalisation de cette opération.
- **FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)** : Dans le cadre du FPIC, la somme prélevée sur le budget communal passe de 17 495 € (2014) à 24 375 € (2015) soit une augmentation de 40%... encore près de 7 000 € !
- **Le parc assurances « véhicules et bâtiments »**, arrivant respectivement à échéance au 30 juin, et au 31 décembre le Maire a repris contact avec divers cabinets d'assurance, pour obtenir de nouvelles propositions dans le même cadre de couverture actuelle des risques.
- **Centrale à béton MAIROT** : La révision annuelle de la redevance de la centrale béton de l'entreprise MAIROT basée sur la moyenne de l'indice TP01 des 3 premiers mois de l'année 2015, est fixée à 2 776 €, soit une baisse de 4,1%.

2° TRAVAUX NEUFS –

- **Mise en sécurité des bâtiments scolaires :** Des devis pour l'installation de systèmes de protection des locaux et du matériel dans les 2 établissements scolaires ont été demandés à deux entreprises. Les réponses seront traitées par la commission adéquate.
- **Vidéo Protection :** Un dossier de vidéo protection déposé par la commune, d'un montant de 29 667 € TTC, se voit attribué une subvention de l'Etat à hauteur de 11 866 €.
- **Achats / Vente de terrains :** Dans le cadre de la mise en place d'une réserve incendie destinée à protéger l'ensemble du bâti du secteur du centre hippique, la commune va acquérir une surface de 210 m² sur un terrain appartenant au gérant de l'Eperon, pour l'implantation d'une bâche souple de 120 m³. En contrepartie la commune cèdera à cet interlocuteur un terrain communal de 1 383 m² au prix fixé par les domaines. Les frais de géomètre seront pris en compte par la Commune. Ceux du notaire par les acquéreurs respectifs des terrains.

3° CCAS - Une réflexion sur la mise en place d'une épicerie solidaire est en cours de réflexion à MANDEURE. L'équipe CCAS de MATHAY suit ce dossier pour juger de l'opportunité de se joindre ou non à cette démarche.

4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Organisation scolaire 2015-2016 :** Après exploitation des dossiers de consultation concernant l'organisation des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015-2016, le Comité de Pilotage a décidé de reconduire l'organisation actuelle : Mercredi matin comme 5^{ème} jour, et ateliers périscolaires les lundis et vendredis de 15 h à 16 h30.
- **Aide pour le BAF A :** Comme les années précédentes, la commune alloue une aide de 100 € par ado du village qui souhaite passer le BAF A par l'intermédiaire des Francas, sous réserve d'une implication effective dans l'encadrement du centre de loisirs sur la commune. Deux personnes sont concernées pour l'année 2015.
- **Scolaire :**
 - **Diplôme de secourisme :** Après une formation de 12 heures dans le corps des sapeurs pompiers de Mathay, les élèves de CM2 ont passé avec succès dimanche 14 juin leur diplôme de Prévention et Secours Civique niveau 1, qui est le 1^{er} maillon de la chaîne des secours.
 - **Piste Routière :** Jeudi 28 mai les élèves de CM2 ont réalisé l'épreuve de piste routière, test écrits et parcours (agilité et sur voie publique), qui est une compétence du livret d'entrée en 6^{ème}.
 - **Permis piéton :** lundi 15 juin les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton avec la gendarmerie de pont de Roide, afin d'apprendre les règles de partage de l'espace public dans le cadre de la circulation.

5° FORETS

- **Affouage 2014-2015 :** L'ensemble des coupes ont été cubées. Si quelques remarques ont été faites, dans l'ensemble l'affouage s'est bien déroulé.
- **Affouage 2015-2016 :** l'inscription des affouagistes pour la saison prochaine se fera en mairie du 15 juin au 15 septembre

- **Divers travaux Forêts** : La création de pistes forestières au lieu dit « le Maquis » est reportée par manque de personnel au niveau de l'unité territoriale Montbéliard / Pont de Roide.
- **Devenir de l'office National des Forêts** : Le Maire fait lecture d'un courrier émanant du syndicat national unifié des personnels des forêts et des espaces naturels portant sur le devenir de la forêt publique française et sa gestion. Le conseil municipal, par délibération demande à l'Etat de conforter le Régime forestier dont bénéficient les forêts de collectivités, et de continuer à confier la mise en œuvre du Régime forestier dans les forêts de collectivités à un acteur unique : l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission de service public et ce conformément aux dispositions du Code Forestier.

6° ANIMATION CULTURE

- **Spectacle de Guignol** : Un après-midi récréatif avec Guignol aura lieu place de la mairie les lundi 6 et mardi 7 juillet
- **Surplus stock américain** : Un camion de vente de stock américain sera place de la mairie le jeudi 16 juin de 10h à 18h.
- **Pour info** : Un camion de primeur est installé tous les dimanches matin près du bureau de tabac.
- **Théâtres** : Afin de libérer au maximum pour la location au public la salle polyvalente , la commission animation a prévu le transfert des spectacles vers les salles de la mairie. Trois théâtres et un concert y sont déjà programmés pour le début d'année. Un théâtre restera toutefois à la salle polyvalente.

7° ATTRACTIVITE :

- **Signalétique** : Les panneaux de la signalétique commerciale de la zone des Anssanges vont être posés.
- **Internet** : le site communal en place depuis 9 ans a une structure d'ancienne génération qui ne s'adapte pas aux smartphones et autres écrans larges. Cinq prestataires ont été reçus pour des propositions concernant l'aménagement d'un nouveau site plus dynamique.

8° ENERGIE ENVIRONNEMENT :

- **Cit'ergie** : Dans la politique énergétique de PMA, la convention avec les maires définit les objectifs (3 x 20) ; ce qui signifie 20% de réduction des consommations d'énergie, 20% de diminution des gaz à effet de serre, porter à 20% la part des énergies renouvelables
- **Les consommations au village** :
 - 28% de la consommation d'électricité est utilisée pour l'éclairage public, 72% pour l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux.
 - Quelques chiffres : Entre 2010 et 2014, la consommation d'éclairage public a augmentée de 2%, quand la facture augmente de 34%. La consommation d'eau augmentée de 3% quand la facture augmente de 14%.



Adobe Acrobat
Document

- **Conclusions :** Les regroupements de commandes vont nous permettre de réaliser des économies ; le regroupement sur la commande de gaz naturels nous a permis de réaliser 15% d'économies en 2015. L'ensemble de l'étude est jointe au CR.

9° LA SECURITE AU VILLAGE :

- **Voisins vigilants :** La réunion du vendredi 5 juin sur la participation citoyenne, animée par la gendarmerie de Pont de Roide a permis de recueillir 7 référents supplémentaires. 4 panneaux seront réalisés pour une valeur de 1000 € TTC indiquant la mise en place du processus. Le protocole d'accord a été signé par le Maire pour envoi à la Préfecture.

10° PMA

- **Conseil en énergie partagée :** Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant N°1 sur la prolongation de l'adhésion de la commune au conseil en énergie partagée mis en place par PMA dans la démarche Cit'ergie et soutenue par l'ADEME.
- **Achat d'électricité, Groupement de Commande :** Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le protocole d'adhésion de la commune au groupement de commande pour l'achat d'électricité concernant les sites supérieurs à 36 kVA, qui pourra se faire sur le marché libre à partir du 1° janvier 2016.
- **Achat de Gaz :** Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant N°1 de la convention du groupement de commande d'achat gaz établie au le 1° janvier 2014 avec la société ENI.
- **Réseau SNCF :** Une réunion a eu lieu le 28 mai sur le réseau SNCF concernant l'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée Voujeaucourt-Pont de Roide. Une étude est en cours dans le cadre d'un aménagement cycliste et piétonnier de ce secteur.
- **Elimination des déchets :** Le bilan 2014 sur le prix et la qualité des services d'élimination des déchets qui doit être porté à la connaissance des élus, nous a été communiqué par PMA. Ce dossier est consultable au secrétariat de Mairie.

11° INFORMATIONS DIVERSES

- **Convention avec Grdf :** Dans le cadre de mise en service des compteurs communiquant (Gazpar), une convention sera signée avec GrDF pour l'hébergement d'équipements de télé relève, afin d'assurer un relevé automatique et journalier de la consommation des ménages. Ce concentrateur sera installé sur un point haut de la commune.

- **Sauvegarde des libertés locales** : La motion de sauvegarde des libertés locales établie par l'association des Maires Ruraux de France, sera signée par le Maire de Mathay et adressée aux parlementaires afin de retravailler le projet de loi NOTRe .
- **Piscine de Valentigney** : Une lettre signée conjointement par nos parlementaires a été envoyée à M le Président de PMA, pour prise en compte de cette structure déficitaire (500 000 € / an) par Pays de Montbéliard Agglomération.
- **Clinique de Montbéliard** : Une lettre des parlementaires exprimant leurs inquiétudes dans les offres de santé proposées dans le Pays de Montbéliard a été envoyée à M. le Sous-Préfet.
- **Entreprise d'insertion IDé** : Présente dans l'Aire Urbaine depuis 1991, l'entreprise lance un appel aux collectivités afin de pouvoir continuer à donner du travail aux 13 salariés permanents et aux 35 postes d'insertion conventionnés.